

SECTION V RAPPORT

6. Le Comité doit faire rapport de ses activités au conseil d'administration au moins deux fois par année et lui soumettre ses recommandations, s'il y a lieu.

7. Le présent règlement remplace le Règlement de régie interne concernant le Comité de vérification de la Société immobilière du Québec approuvé par le décret n^o 1118-85 du 12 juin 1985.

8. Le présent règlement entre en vigueur à la date de son approbation par le gouvernement.

41402

Gouvernement du Québec

Décret 1081-2003, 15 octobre 2003

Loi sur l'administration financière
(L.R.Q., c. A-6.001)

Annexes 1, 2 et 3 — Modifications

CONCERNANT des modifications aux annexes 1, 2 et 3 de la Loi sur l'administration financière

ATTENDU QUE l'article 2 de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001), modifiée par les chapitres 28, 41, 64, 69 et 76 des lois de 2002, prévoit que pour l'application de cette loi, sont des organismes du gouvernement les organismes budgétaires énumérés à l'annexe 1 et les organismes autres que budgétaires énumérés à l'annexe 2 et que les entreprises du gouvernement sont celles énumérées à l'annexe 3;

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 3 de cette loi, le gouvernement peut modifier l'une ou l'autre des annexes, par suite de la création ou de la dissolution d'un organisme ou d'une entreprise, ou d'une modification apportée à leur loi constitutive, ou lorsqu'un organisme ou une entreprise ne possède plus les caractéristiques de la catégorie dans laquelle il est classé selon les conventions comptables du gouvernement;

ATTENDU QUE, en vertu de ce même article, le gouvernement peut également modifier l'une ou l'autre de ces annexes afin d'y ajouter un organisme ou une entreprise qui acquiert les caractéristiques d'un organisme ou d'une entreprise du gouvernement selon ces conventions comptables;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les annexes 1, 2 et 3 de cette loi;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre des Finances :

QUE les annexes 1, 2 et 3 de la Loi sur l'administration financière soient remplacées par les annexes 1, 2 et 3 jointes au présent décret.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

ANNEXE 1

ORGANISMES BUDGÉTAIRES

Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Bureau des coroners
Comité de déontologie policière
Comité de la rémunération des juges de la Cour du Québec et des cours municipales
Commissaire à la déontologie policière
Commission consultative de l'enseignement privé
Commission d'accès à l'information
Commission de la fonction publique
Commission de l'équité salariale
Commission de protection du territoire agricole du Québec
Commission de toponymie
Commission des biens culturels du Québec
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Commission des partenaires du marché du travail
Commission des transports du Québec
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
Commission municipale du Québec
Commission québécoise des libérations conditionnelles
Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre
Conseil de la famille et de l'enfance
Conseil de la justice administrative
Conseil de la magistrature
Conseil de la santé et du bien-être
Conseil de la science et de la technologie
Conseil des aînés
Conseil des relations interculturelles
Conseil des services essentiels
Conseil du statut de la femme
Conseil médical du Québec
Conseil permanent de la jeunesse
Conseil supérieur de la langue française

Conseil supérieur de l'éducation
 Curateur public
 Inspecteur général des institutions financières
 Office de la protection du consommateur
 Office des personnes handicapées du Québec
 Office québécois de la langue française
 Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux
 Régie des alcools, des courses et des jeux
 Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
 Régie du bâtiment du Québec
 Régie du logement
 Société de la faune et des parcs du Québec
 Tribunal des droits de la personne

ANNEXE 2

ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES

Agence de l'efficacité énergétique
 Agence métropolitaine de transport
 Bibliothèque nationale du Québec
 Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs du Québec
 Centre de recherche industrielle du Québec
 Commissaire de l'industrie de la construction
 Commission de la capitale nationale du Québec
 Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs
 Commission des lésions professionnelles
 Commission des normes du travail
 Commission des relations du travail
 Commission des services juridiques
 Commission des valeurs mobilières du Québec
 Conseil des arts et des lettres du Québec
 Corporation d'urgences-santé
 École nationale de police du Québec
 École nationale des pompiers du Québec
 Fondation de la faune du Québec
 Fonds d'aide aux recours collectifs
 Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers
 Fonds de la recherche en santé du Québec
 Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies
 Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture
 Héma-Québec
 Institut de la statistique du Québec
 Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
 Institut national de santé publique du Québec
 Investissement Québec
 La Financière agricole du Québec
 Musée d'art contemporain de Montréal

Musée de la civilisation
 Musée national des beaux-arts du Québec
 Observatoire québécois de la mondialisation
 Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris
 Office des professions du Québec
 Office Québec-Amériques pour la jeunesse
 Régie de l'assurance maladie du Québec
 Régie de l'énergie
 Régie des installations olympiques
 Régie du cinéma
 Sidbec
 Société d'habitation du Québec
 Société de développement des entreprises culturelles
 Société de développement de la Zone de commerce international de Montréal à Mirabel
 Société de la Place des Arts de Montréal
 Société de télédiffusion du Québec
 Société des traversiers du Québec
 Société du Centre des congrès de Québec
 Société du Grand Théâtre de Québec
 Société du Palais des congrès de Montréal
 Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
 Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud
 Société immobilière du Québec
 Société nationale de l'amiante
 Société québécoise d'assainissement des eaux
 Société québécoise de récupération et de recyclage
 Société québécoise d'information juridique
 Tribunal administratif du Québec

ANNEXE 3

ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT

Corporation d'hébergement du Québec
 Financement-Québec
 Fonds d'indemnisation du courtage immobilier
 Hydro-Québec
 Immobilière SHQ
 Loto-Québec
 Régie de l'assurance-dépôt du Québec
 Société de développement de la Baie James
 Société de l'assurance automobile du Québec
 Société des alcools du Québec
 Société des établissements de plein air du Québec
 Société générale de financement du Québec
 Société Innovatech du Grand Montréal
 Société Innovatech du Sud du Québec
 Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches
 Société Innovatech Régions ressources

41381